

Label qualité des Branches professionnelles des Assistants maternels et des Salariés du Particulier Employeur

Date de Création	2015
Accrédité COFRAC	NON
Conditions de candidature	Les organismes de formation souhaitant proposer l'offre de formation des Branches professionnelles des Assistants Maternels et des Salariés du Particulier Employeur Au préalable, les organismes de formation doivent impérativement être en conformité avec les obligations réglementaires.
Périmètre de la certification/labellisation	Les organismes de formation souhaitant proposer l'offre de formation des Branches professionnelles des Assistants Maternels et des Salariés du Particulier Employeur. Zone d'intervention accordée en fonction de la capacité de déploiement de l'organisme de formation.
Durée du référencement	3 ans
Coût du référencement	aucun coût- obligation de suivre le module de "Connaissance des Branches professionnelles" avec possibilité de prise en charge dans le cadre du plan de formation.
Délai moyen d'instruction	3 à 4 mois
Disponibilité du référentiel	NON
Coordonnées	IPERIA l'Institut labellisation@iperia.eu 02 33 82 08 92 http://www.iperia.eu/